



Achat vente actions pendant transfert de pea

Par **dub55**, le **14/12/2009** à **12:59**

Bonjour,

J'ai demandé un transfert de mon PEA Axa banque début janvier 2009 vers Fortuneo. Le transfert de mes actions a été fait le 15 janvier 2009, mais les liquidités sont restées chez Axabanque.

J'ai réalisé des opérations (achat/ventes) sur des actions avec les liquidités que je possédais chez Axa banque entre janvier et septembre 2009.

Après relance auprès d'Axabanque, ils ont finalement transféré mes liquidités courant septembre 2009, après avoir annulé l'ensemble de mes opérations passés entre janvier et septembre 2009.

Ont-ils le droit d'annuler toutes les opérations, sachant que je n'ai jamais reçu aucune notification de la date de transfert de mon PEA de la part d'Axa banque?

Bien cordialement.